



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, lundi le 7 octobre 2024 à 19h30 à laquelle sont présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Yves Lebel, Linda Lévesque et Jérôme Dubé, formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le greffier/directeur général, M. Denis Moreau, assiste également à la réunion.

La séance est diffusée en « Live » sur la page Facebook de la municipalité.

RS-162-1024

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Yves Lebel demande la dispense de lecture de l'ordre du jour, considérant que tous les membres du conseil ont reçu le document à l'avance par courriel et que l'ordre du jour a été déposé sur la page Facebook de la municipalité.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque  
et résolu

D'adopter l'ordre du jour tout en y ajoutant les points suivants :

1. Office d'habitation de la région de Dégelis;
2. Les Feux du Jerriboire;
3. Date des nouveaux nés, nouveaux arrivants et personnalité de l'année;
4. Suivi projet habitation au Témiscouata;
5. Lettre M. Jocelyn Butot.

Tout en laissant le point « Varia » ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité.

**Remise de plaque entreprise Ferme maraîchère St-Benoît**

Le Conseil municipal de Packington et la Corporation de développement économique de la région de Dégelis sont fiers de remettre une plaque à Mme Mélodie Desbiens et M. Cédric Michaud de la *Ferme maraîchère St-Benoît de Packington*. Celle-ci a vu le jour à l'été 2024 et a permis à de nombreuses personnes de se procurer des légumes frais durant la saison estivale. Félicitations à vous deux et longue vie à votre belle entreprise.

RS-163-1024

**Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Les conseillers ont reçu le procès-verbal à l'avance par courriel et l'ont tous lu. Aucune question et commentaire formulé.

Il est proposé par M. Jean-Noël Moreau  
et résolu

Que le procès-verbal du 11 septembre dernier soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 septembre 2024 de 37 483.01\$ au compte courant et de 101 057.70\$ au fonds de roulement.

200



No de résolution  
ou annulation

## Approbation des comptes

Il est proposé par M. Sébastien Thériault  
et résolu d'approuver les comptes ci-dessous décrits :

Adoptée à l'unanimité.

9110-9991 QUÉBEC INC.	RÉCUPÉRATION DE BÉTON PROJET RUE PRINCIPALE	2 487.26
ACTUEL CONSEIL INC	PROJET RUE PRINCIPALE, ÉGLISE, MISE EN PLAN, CONCEPTION ET DEVIS	10 347.75
AGRO-ENVIRO LAB	ANALYSE EAU PLAGE	187.18
JEAN-GUY ASSELIN	PONCEAU ET 5E RANG SUD	11 594.03
BATTERIES EXPERT - EDMUNDSTON	SYSTÈME ALARME COMPLEXE	235.41
BERUBÉ ISABELLE	LUNETTE POUR MASQUE RESPIRATOIRE	120.00
BÉTONIÈRES DU GOLFE INC.	PARC KINGTON	3 578.92
AVANTIS CORPORATION	FESTIVAL, ASPHALTE, CAMPING	400.39
BUREAU PUBLICITE DROIT TEMISCOUATA	AVIS DE MUTATION	6.00
CAMPOR	GYMKHANA ET FESTIVAL (VIDANGE TOILETTE CHIMIQUE REFACTURÉ)	1 494.87
CENTRE HORTICOLE DU TEMISCOUATA INC.	TERREAU A FLEURS ET ENGRAIS GAZON	761.86
CHOUINARD ROGÈR	TONTE GAZON	225.00
CHUBB EDWARDS	SYSTÈME D'ALARME COMPLEXE	1 167.41
LES CONSTRUCTIONS MICHAUD TÉMIS	PARC KINGTON	177.42
COOP. SERV. PETROLIERS	DIESEL SERVICE TECHNIQUE	3 058.22
JOSEPH DUMONT (1997) LTEE	PAVL ET 5E RANG SUD	6 868.33
DUMONT JOHANNE	PIECE POUR CAMBRO (CONTENANT A CAFÉ COMPLEXE)	22.56
ELECTRICITÉ ÉCO CONSTRUCTION INC	PROBLÈME ELECTRIQUE CAMPING (JERRYBOIRE)	592.12
ÉPICERIE DES 4 SOUS ENR	RENCONTRE CONSEIL MUNICIPAL 4 SEPTEMBRE ET PRODUITS NETTOYANTS	43.00
EXCAVATION TANGUAY	PAVL RUE PRINCIPALE PIERRE CONCASSÉE	2 023.57
FORESTERIE PRO-SYLVICO INC.	COUPE ARBRE DANGEREUX COMPLEXE	632.36
HAUTE-VITESSE TÉMISCOUATA INC.	INTERNET ET TÉLÉPHONIE, CASERNE ET CAMPING PLAGE	137.97
INFO DIMANCHE	OFFRE D'EMPLOI DIRECTION ADJOINTE	494.90
IRVING	PROPANE CANTINE	419.53
LEVESQUE VÉRONIQUE	PROGRAMME NOUVELLE NAISSANCE ET REMBOURSEMENT BAC A DÉCHETS	374.00
K D - L CHAREST INC	PIECE PLAQUE VIBRANTE	95.40
L'ITALIEN JUNIOR	RENCONTRE CAMPEUR 7 SEPTEMBRE	195.00
MANIC SANITATION INC	PRODUITS NETTOYANTS BUREAU ET COMPLEXE	553.87
MEDIMAGE INC	SERVICE INCENDIE	200.91
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICE SURETÉ DU QUÉBEC 2E PAIEMENT	24 821.00
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	DAS AOÛT	9 681.10
MOBI-MOBILIER URBAIN INC	MOBILIER URBAIN PARC KINGTON	20 396.40
DENIS MOREAU	FRAIS DE DÉPLACEMENTS AVRIL A SEPTEMBRE	788.97
ETIENNE MOREAU	COMPLEXE	104.41
MRC TEMISCOUATA	RS-29-0224 (QUOTE PART 2024 3E ET 4E VERSEMENT FINAL)	17 024.71
NORDIKEAU	TEST D'EAU CAMPING	873.81
NORTHWEST TIRES INC	PIÈCE SERVICE TECHNIQUE	10.35
PETITE CAISSE	ARTICLES DE NETTOYAGE, TIMBRES, CLEFS, COMPLEXE	117.25
PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE	2 951.55
PIECES TEMIS	SERVICE TECHNIQUE	271.27
POTVIN AMÉLIE	VÉRIFICATION COMPTABLE	210.00
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI	FOURNITURE DE BUREAU	17.81
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	VÉRIFICATION COMPTABLE	24 748.98
RECEVEUR GENERAL CANADA	DAS AOÛT	3 649.01
REGIE DES DECHIETS TEMISCOUATA	VIDANGES SEPTIQUES ET QUOTE PART	20 787.41
SERVITECH INC	FACTURATION ANNUEL CHIER RL EN XML	258.49
BUROPRO CITATION INC	FOURNITURE DE BUREAU	2.16
JULES SOUCY	FRAIS DE DÉPLACEMENT JANVIER A AOÛT	321.20
SURPLUS GENERAL TARDIF	CONTENEUR PLAGE	11 440.01
VILLE DE DEGELIS	RESSOURCE AQUATIQUE	254.20
VILLE DE RIVIÈRE DU LOUP	FORMATION SSI	97.20
VILLE TEMISCOUATA-SUR-LE-LAC	REMPLISSAGE D'AIR SSI	101.16
	SORTIES SSI 25 ET 29 SEPTEMBRE (HORS PACKINGTON)	1 379.40
** TOTAUX **	51 FOURNISSEURS	197 761.29

## Période de question

Aucune question

RS-165-1024

## Processus de sélection poste direction générale adjoint

M. le maire fait état du processus d'ouverture de poste pour combler le poste vacant de direction générale adjointe. Nous avons reçu plusieurs curriculums vitae. Après analyse de la situation par le comité de ressources humaines, il a été convenu de retenir la candidature de Mme Johanne Dumont au poste de directrice générale adjointe. Mme Dumont entrera en fonction lorsque le conseil aura engagé l'adjoint(e) aux finances.

En conséquence,  
il est proposé par Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington publiera une offre d'emploi pour recruter un(e) adjoint(e) aux finances. Nous publierons dans Info-Dimanche, Emploi Québec, sur Facebook et dans certains médias qui atteignent le nord-ouest du Madawaska.

Adoptée à l'unanimité

RS-166-1024

## Démission M. Étienne Moreau

M. Étienne Moreau a avisé la direction générale, par courriel, le 25 septembre dernier, de son départ comme employé d'entretien.

201



No de résolution  
ou annotation

M. Yves Lebel fait une motion de félicitations à M. Moreau pour son travail et son dévouement comme employé de notre municipalité. Le conseil le remercie également pour tous les services rendus à notre communauté autant comme travailleur et que bénévole.

Qu'une lettre soit aussi adressée à M. Moreau.

Il est proposé par Guillaume Morin  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington publiera une offre d'emploi pour recruter un concierge et employé d'entretien. Que cette offre soit publiée sur les médias sociaux.

Adoptée à l'unanimité

RS-167-0924

### Soumission pour l'émission des billets

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Packington a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 octobre 2024, au montant de 813 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

150 700 \$	4,07000 %	2025
156 400 \$	4,07000 %	2026
162 500 \$	4,07000 %	2027
168 800 \$	4,07000 %	2028
175 200 \$	4,07000 %	2029

Prix : 100,00000      Coût réel : 4,07000 %

#### 2 - CD LACS DU TEMISCOUATA

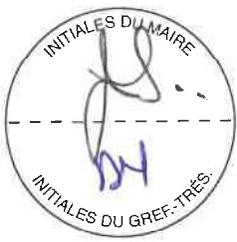
150 700 \$	4,10000 %	2025
156 400 \$	4,10000 %	2026
162 500 \$	4,10000 %	2027
168 800 \$	4,10000 %	2028
175 200 \$	4,10000 %	2029

Prix : 100,00000      Coût réel : 4,10000 %

#### 3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

150 700 \$	3,90000 %	2025
156 400 \$	3,75000 %	2026
162 500 \$	3,80000 %	2027
168 800 \$	3,85000 %	2028
175 200 \$	3,90000 %	2029

Prix : 98,98100      Coût réel : 4,20870 %



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

**Il est proposé par Guillaume Morin  
et résolu unanimement**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la municipalité de la paroisse de Packington accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 octobre 2024 au montant de 813 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 299-2018 et 307-2019. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

RS-168-1024

**Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 813 600 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2024**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Packington souhaite emprunter par billets pour un montant total de 813 600 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
299-2018	692 700 \$
307-2019	120 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**Il est proposé par Yves Lebel  
et résolu unanimement**

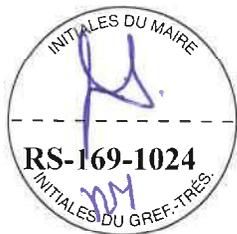
QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 15 octobre 2024;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année;
3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	150 700 \$	
2026.	156 400 \$	
2027.	162 500 \$	
2028.	168 800 \$	
2029.	175 200 \$	(à payer en 2029)
2029.	0 \$	(à renouveler)

Adoptée à l'unanimité

203



No de résolution  
ou annotation

### **Adoption des prévisions budgétaires RIDT 2025**

La Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a adopté un budget équilibré de 6 473 693 \$ pour le prochain exercice financier. Les quotes-parts municipales augmenteront de 3,81% par rapport à l'année dernière. Nous connaissons le montant de notre quote-part lorsque toutes les informations des rôles d'évaluation seront connues.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires 2025 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata pour un budget équilibré de 6 473 693 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-170-1024

### **Rue Principale : Octroyer le contrat d'asphaltage**

Considérant que nous avons reçu une soumission conforme pour les travaux d'asphaltage de la rue Principale, rue de l'Église et de la ruelle entre la rue Principale et de l'Église.

Considérant que que le Conseil municipal désire enlever du bordereau, les travaux sur le 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Nord

En conséquence,  
il est proposé par M. Jérôme Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services du Groupe Colas Québec inc., pour les travaux d'asphaltage sur la rue Principale, de l'Église et de la ruelle pour un montant de 106,746.50 \$ avant taxes. Les travaux seront exécutés tels que décrits dans les documents d'appels d'offres.

Que le conseil autorise l'emprunt au fonds de roulement de 90,000 \$ pour payer les travaux et le prêt sera payable sur une période de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité

RS-171-1024

### **Demande d'aide financière projet jardins pour demain et frigo libre-service**

La maison Entre-Deux, porteur du projet régional *Un jardin pour demain* depuis 2017, fait une demande officielle à toutes les municipalités du Témiscouata pour soutenir ce projet. En cette période d'incertitude quant à la poursuite ou non de l'Alliance qui soutenait en grande partie notre projet, notre organisme se tourne vers les municipalités afin d'assurer un minimum de service pour les prochaines saisons. Nous demandons une contribution de 500 \$/année pour une période de trois ans

Il est proposé par Guillaume Morin  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington est en accord d'octroyer une aide financière de 500 \$/année pendant trois ans au projet *Un jardin pour demain*. Le Conseil municipal souhaite que toutes les municipalités du Témiscouata s'engagent dans ce projet collectif mobilisateur.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

### Lettre d'appui et résolution aux Fédérations des Quads

Considérant que nous travaillons déjà pour mettre en place des services en commun avec nos voisins;  
Considérant l'importance du tourisme et de la récréation pour l'économie et le bien-être de notre communauté;  
Considérant le potentiel du VTT pour promouvoir le développement durable et l'expérience touristique;  
Considérant le développement du réseau de postes de VTT inter-frontaliers qui relie nos régions;  
Considérant que les rencontres entre les municipalités du Témiscouata et le Nouveau-Brunswick pour discuter de nos enjeux partagés;  
En conséquence,  
il est proposé par M. Jean-Noël Moreau  
et résolu

Que le Conseil municipal de Packington appuie les municipalités du Nouveau-Brunswick et du Québec dans leurs démarches auprès des Fédérations des clubs quads.

Que le Conseil municipal de Packington appuie les démarches de la MRC de Témiscouata dans le but d'avoir une entente pour le développement du réseau de pistes de VTT entre les régions du Témiscouata et du Nouveau-Brunswick.

Que le Conseil municipal de Packington transmette la présente résolution à la députée, madame Amélie Dionne, au ministre des Transports, à la Fédération québécoise des Clubs Quads, président du Club Quads du Nouveau-Brunswick, au président du Club Quad Trans-Témis et à la Ville d'Edmundston et celle du Haut-Madawaska.

Adoptée à l'unanimité

RS-173-1024

### Appui maintien de la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence

Le projet de loi 15 risque d'avoir une incidence directe sur le maintien de la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence.

En conséquence,  
il est proposé par M. Sébastien Thériault  
et résolu

que le Conseil appuie toutes les municipalités et les communautés autochtones dans leurs revendications pour le maintien de la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence dans les régions desservies par la COREQ.

Adoptée à l'unanimité

RS-174-1024

### Info-Dimanche : Publicité municipalité amie des aînés

Le journal Info-Dimanche publiera une section spéciale pour souligner la semaine des Municipalités amies des aînés (MADA).

Il est proposé par M. Yves Lebel  
et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat d'une publicité de 1/16 de page au coût de 175 \$.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

### **Projet réfection route Packington et Vieux-chemin : Engagement d'une firme d'ingénieur**

Considérant que la ville de Dégelis et la municipalité de Packington désire faire la réfection de la route Packington et Vieux-Chemin;

Considérant qu' il est nécessaire d'engager une firme d'ingénieur pour présenter une demande d'aide financière auprès du PAVL-Volet Redressement-Sécurisation;

En conséquence,  
il est proposé par M. Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'engagement de la firme Actuel Conseil pour effectuer l'expertise des routes communes entre les deux municipalités en vue de la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PAVL – Volet Redressement – Sécurisation.

Que le Conseil désire collaborer avec la firme, à nommer ses besoins et à établir les interventions qui seraient nécessaires pour le redressement et la sécurisation de notre portion de route.

Adoptée à l'unanimité

RS-176-1024

### **Ministère du Revenu : résolution autorisant un officier pour être mandaté dans Mon dossier**

Il est proposé par M. Yves Lebel et résolu

que M. Denis Moreau, directeur général soit autorisé :

- à inscrire la municipalité de la paroisse de Packington aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises, et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures, ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en lignes ).

Adoptée à l'unanimité

RS-177-1024

### **Annulation RS-160-0924**

Il est proposé par M. Sébastien Thériault  
et résolu

206



No de résolution  
ou annotation

RS-178-1024

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington annule la résolution 160-0924 car l'objet de la résolution n'a plus à être exécuté, le montant de l'emprunt temporaire ayant été financé à long terme.

Adoptée à l'unanimité

### Escalier parc Kington

La direction générale a demandé une soumission pour la confection d'un escalier qui facilitera l'accès au parc Kington à l'entreprise Soudure du Témis. Le coût de réalisation sera au maximum de 6 500 \$ avant taxes. M. le maire a donné son autorisation au préalable pour la réalisation du projet.

Il est proposé par M. Sébastien Thériault  
et résolu

que le Conseil entérine la décision du maire pour la confection d'un escalier qui donnera l'accès au parc Kington au montant maximal de 6 500 \$ avant taxes.

Que cet investissement sera payé par un emprunt au Fonds de roulement pour une période de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité

RS-179-1024

### Frais de représentation du maire et des conseillers

Il est proposé par M. Yves Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de juillet, août et septembre 2024 ci-dessous décrit :

Jules Soucy	3,417.65 \$
Guillaume Morin	1,139.22
Jean-Noël Moreau	1,139.22
Sébastien Thériault	1,139.22
Yves Lebel	1,139.22
Linda Lévesque	1,139.22
Jérôme Dubé	<u>1,139.22</u>
	10,252.97 \$

Adoptée à l'unanimité

### Motion de félicitations Festival la forêt sous toutes ses couleurs

M. le maire, Jules Soucy, donne une motion de félicitations au comité organisateur du Festival de la forêt sous toutes ses couleurs pour la magnifique 7<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée les 13 et 14 septembre derniers. Plusieurs personnes ont pris part aux différentes activités qui se sont déroulées sur les deux jours notamment plus de 450 personnes pour le souper du samedi soir.

RS-180-1024

### Toilette chimique : Clovis Boutot et Manon Nadeau

M. Clovis Boutot et Mme Manon Nadeau ont perdu leur résidence lors d'un incendie lors du mois de juin dernier. Pour la reconstruction, ils demandent s'ils peuvent avoir une toilette chimique pour les employés du contracteur pour la durée des travaux.



No de résolution  
ou annotation

Selon notre politique établie, la location est interdite.

Cependant, le conseil est d'avis que c'est une situation exceptionnelle et qu'il peut faire une exception.

Il est proposé par M. Yves Lebel  
et résolu

que le Conseil est en accord pour la location gratuite de la toilette chimique. M. Boutot et Mme Nadeau devront payer le désinfectant ainsi que la vidange à la fin par la compagnie Campor environnement.

Adoptée à l'unanimité

### **OMH de la région de Dégelis**

M. Yves Lebel demande s'il y a un projet de fusion entre les différents OMH de la région. M. Denis Moreau lui répond que oui. Il participera prochainement à une rencontre qui entamera le processus.

RS-181-1024

### **Les Feux du Jerriboire : Facture**

M. le maire Jules Soucy, mentionne que la municipalité a reçu un courriel de Mme Roxanne Caron-Gagnon, membre du comité des Feux du Jerriboire. Une demande de remboursement du chapiteau loué à défaut que celui de la municipalité ne convenait pas. Elle a présenté une facture de 1150\$ taxés.

Lors de la dernière réunion, le conseil avait posé des conditions à savoir :

1. Une rencontre avec le maire et le directeur général d'ici le 30 septembre prochain pour présenter les états financiers de l'organisme pour les deux dernières années (éditions 2023 et 2024).
2. Une décision sera prise à la séance du mois d'octobre prochain.

De plus, la municipalité a une politique claire et bien établie concernant les prêts aux organismes et l'implication de la municipalité.

Lors de la séance de travail du 3 octobre dernier, Mme Roxanne Caron-Gagnon est venue rencontrer le conseil et présenter l'état des revenus et dépenses. L'édition 2024 s'est soldé avec un montant positif d'environ 1350\$. Mme Caron-Gagnon n'a pas présenté le bilan de l'édition 2023 tel que demandé par le conseil.

Considérant toute la situation, M. Yves Lebel demande le vote concernant la demande de rembourser la facture de 1150 \$ pour le chapiteau loué et payé par le comité des Feux du Jerriboire.

Guillaume Morin	oui	Yves Lebel	non
Jean-Noël Moreau	non	Linda Lévesque	non
Sébastien Thériault	non	Jérôme Dubé	non

5 contre le remboursement de la facture  
1 en faveur

Le Conseil municipal ne remboursera donc pas la facture pour le chapiteau

Adoptée à la majorité



No de résolution  
ou annotation

RS-182-1024

Les Solutions Municipales Ducharme, Famham (Co), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

### Activité nouveaux nés, nouveaux arrivants et personnalité de l'année

M. le maire annonce la date de la prochaine édition de cet évènement annuel à Packington. La fête de reconnaissance aura lieu le dimanche 24 novembre prochain sur l'heure du dîner. Les invitations seront envoyées sous peu.

### Suivi du projet d'habitation au Témiscouata

M. le maire effectue un suivi sur la situation de ce dossier important au niveau de la MRC de Témiscouata. Il a fait deux propositions de scénarios d'immeubles à logements à la MRC à ce sujet qui respecteraient le nombre maximal de 6 chambres à coucher.

- 1) Un immeuble plain-pied de trois logements de 4 pièces et demi;
- 2) Un immeuble de quatre logements dont deux 4 pièces et demi et deux 3 pièces et demi.

La deuxième proposition a été retenue par le comité et six municipalités ont adhéré à ce scénario. Les discussions vont bon train dans ce dossier entre la MRC de Témiscouata et le gouvernement du Québec.

### Lettre d'un saisonnier M. Jocelyn Boutot : demande

M. Jocelyn Boutot a remis une lettre à M. le maire, Jules Soucy. Il s'adresse à la municipalité pour avoir la permission de construire à l'arrière de sa roulotte, sur le terrain # 25, une plate-forme de 28' x 16' pour y installer son gazébo. De cette manière, il ne prendrait plus le terrain # 26, qui deviendrait disponible pour une nouvelle location.

Après délibération,

il est proposé par M. Yves Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la construction d'une plate-forme de 28' x 18' sur le terrain # 25.

Adoptée à l'unanimité

### Période de questions

Les conseillers municipaux n'ont pas de question. Aucune question du public n'est posée.

### Divers :

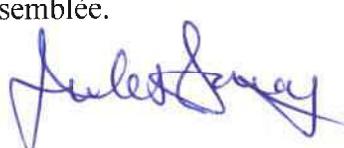
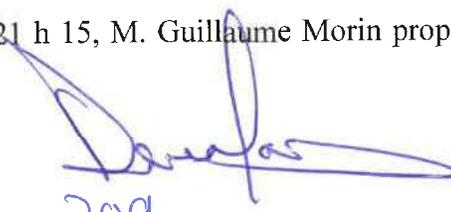
### Rassemblement des pompiers : Motion de félicitations!

Lors du dernier rassemblement des pompiers les 20 et 21 septembre derniers, la brigade de la Caserne 31 s'est mérité deux prix. Première position championne du jeu. Le trophée Rodrigue Turcotte, pour le service incendie ayant le plus contribué à la formation de ses pompiers.

M. le maire a donné une motion de félicitations aux pompiers de la Caserne 31 pour les deux prix remportés, leur belle participation aux jeux et autres activités. Il a aussi félicité la duchesse, Mme Marilie Côté, pour son excellent travail dans la vente de billets.

### Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 15, M. Guillaume Morin propose la levée de l'assemblée.

  
  
209